

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**
Loire-Atlantique**ARRONDISSEMENT**
NANTES**CANTON**
SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odyssee au Bois Cesbron après convocation légale en date du vingt-deux mars deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mmè Marie-Paule GAILLOCHET, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Guillaume GUÉRINEAU donne procuration à M. le Maire

Mme Léa BESSIN

Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Christophe ANGOMARD

M. Dominique FOLLUT

Mme Françoise NOBLET donne procuration à M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1^{ER} FEVRIER 2021**01. Avis du conseil municipal sur le pacte de gouvernance de Nantes Métropole**

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR, 5 voix CONTRE du groupe « Almer Orvault » et 5 ABSTENTIONS du groupe « L'humain au cœur de l'action » :

- **EMET** un avis favorable au Pacte de Gouvernance,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

02. Fourrière automobile – Principe d'une gestion déléguée

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport annuel (exercice 2020) de la délégation de service public de fourrière automobile, présenté par la société SNFA ;
- **APPROUVE** le principe d'une gestion déléguée du service public de fourrière automobile ;
- **PREND ACTE** du lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la délégation du service public de fourrière automobile ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

03. Approbation du compte de gestion 2020 – Budget principal

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2020 de la commune faisant apparaître un excédent global de clôture de 3 179 436,26 €.

04. Compte administratif 2020 - Commune

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote et ayant désigné Madame VIGNAUX en qualité de présidente de séance pour le vote :

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 de la commune, faisant apparaître un excédent global de clôture de 3 179 436,26 € (hors reports).

05. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget principal

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe « L'humain au cœur de l'action » :

- **AFFECTE** comme suit le résultat cumulé de la section de fonctionnement résultant de l'exécution du budget principal de l'exercice 2020 :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur Bp 2021)	524 232,43 €
---	--------------

- 2) Affectation complémentaire en « réserves » (crédit du compte 1068 sur BP 2021) 1 696 223,44 €
- 3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 ligne 002 (report à nouveau créateur) 0,00 €

TOTAL 2 220 455,87 €

06. Création d'autorisations de programmes

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe « Almer Orvault » :

- **DECIDE** l'ouverture de l'autorisation de programme n°2021-2 opération 0425- relative à la construction de locaux destinés à accueillir l'association « Restos du Cœur » ;
- **APPROUVE** l'ouverture des crédits de paiement relatifs aux dites autorisations de programmes comme suit :

Autorisation de programme (AP) n°2021-2 RESTOS DU COEUR	Crédits de paiement (CP)		Financement prévisionnel	
	2021	2022	2022	Montant
Montant TTC			Ultimeurs	
400 000,00 €	50 000,00 €	350 000,00 €	Subventions	65 000,00 €
			ECTVA	
			Autofinancement	335 000,00 €
			Emprunt	

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'ouverture de l'autorisation de programme n°2021-1 opération 0312-relative à la rénovation énergétique de l'Odyssee ;
- **APPROUVE** l'ouverture des crédits de paiement relatifs aux dites autorisations de programmes comme suit :

AP n°2021-1 RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ODYSSEE	Crédits de paiement (CP)		Financement prévisionnel	
	2021	2022	2022	Montant
Montant TTC			Ultimeurs	
500 000,00 €	50 000,00 €	450 000,00 €	Subventions	200 000,00 €
			ECTVA	
			Autofinancement	300 000,00 €
			Emprunt	

07. Adoption du budget primitif 2021_Ville

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 10 voix CONTRE des groupes « Almer Orvault » et « L'humain au cœur de l'action » :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif de l'exercice 2021.

08. Taux 2021 des impôts directs locaux

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit les taux des 2 taxes locales pour l'année 2021 :

- Taxe sur le foncier bâti : 34,38 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 54,70 %

09. Actualisation des autorisations de programmes

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 voix CONTRE du groupe « Almer Orvault » :

- **APPROUVE** les révisions des autorisations de programme et crédits de paiement.

10. Approbation du compte de gestion 2020 – Budget Énergie

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUET s'étant absenté pour le vote :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2020 du budget annexe Énergie faisant apparaître un excédent global de clôture de 992,25 €.

11. Approbation du compte administratif 2020_budget annexe Énergie de la Commune

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote et ayant désigné Madame VIGNAUX en qualité de présidente de séance pour le vote et Monsieur Sébastien ARROUET s'étant absenté pour le vote :

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget annexe Énergie de la commune, faisant apparaître un excédent global de clôture de 992,25 €.

12. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget annexe Energie

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUET et Madame Marylène JEGO s'étant absentés pour le vote :

- **AFFECTE** comme suit le résultat cumulé de la section de fonctionnement résultant de l'exécution du budget annexe Energie de l'exercice 2020 :
 - 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2021) 0,00 €
 - 2) Affectation complémentaire en « réserves » (crédit du compte 1068 sur BP 2021) 0,00 €
 - 3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 ligne 002 (report à nouveau créateur) 992,25 €

TOTAL 992,25 €

13. Adoption du budget primitif 2021_Budget annexe « Energie »

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Thierry BOUTIN s'étant absenté pour le vote :

- **ADOPTÉ** par chapitre le budget primitif 2021 du budget annexe « Energie ».

14. Constitution d'une provision pour créances douteuses

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs Jean-Jacques DERRIEN et Thierry BOUTIN s'étant absentés pour le vote :

- **DECIDE** de constituer une provision pour créances douteuses d'un montant de 7.800,00 € au titre de l'exercice 2021.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal de la Ville au compte 6817.
- **AUTORISE** le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

15. Saison culturelle : Remboursements des spectacles annulés

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs DERRIEN et BOUTIN s'étant absentés pour le vote :

- **DECIDE D'APPLIQUER** les modalités de remboursement,
- **DECIDE DE PROCEDER** aux remboursements selon la liste d'usagers, pour un montant total de 14 379,50 €.
- **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits correspondants sur la ligne 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

16. Tableau des emplois : mise à jour au 01/04/2021

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 29 voix POUR et 4 voix CONTRE du groupe « Aimer Orvault », Mesdames VIGNAUX et FOUQUET-HENRI s'étant absentées pour le vote :

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des emplois à la date du 01/04/2021.

17. Création d'un poste de Chargé de mission d'ingénierie territoriale du quartier prioritaire de la Ville, Plaisance

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Mesdames VIGNAUX et FOUQUET-HENRI s'étant absentées pour le vote :

- **APPROUVE** la création de ce poste de Chargé (e) de mission d'ingénierie territoriale du quartier prioritaire de la Ville : Plaisance,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire d'Orvault à signer un contrat de projet d'une durée de 3 ans, renouvelable pour une durée totale de 6 ans, pour pourvoir à ce poste.

18. Convention d'adhésion au service de valorisation de Loire-Atlantique – 2021-2025

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur DUBOST et Madame FOUQUET-HENRI s'étant absentés pour le vote :

- **APPROUVE** la signature de la convention d'adhésion au service de valorisation de l'emploi public du CDG44, du 01/01/2020 au 31/12/2025.

19. Attribution de la subvention 2021 au COS

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur DUBOST et Madame FOUQUET-HENRI s'étant absentés pour le vote :

- **ATTRIBUE** au COS un premier versement de la subvention à hauteur de 115 500 €, en mars 2021.
- **ATTRIBUE** au COS un second versement de la subvention à hauteur de 57 810 €, en septembre 2021.

20. Subventions 2021 aux associations du secteur Enfance-Jeunesse

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les montants des subventions aux associations du secteur Enfance-Jeunesse

21. Convention « Promeneurs du Net » entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire Atlantique et la Ville d'Orvault

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et la Charte « Promeneurs du Net » ainsi que tout avenant à ladite convention.

22. Subventions 2021 aux associations du secteur Petite enfance

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTER** les montants des subventions aux associations du secteur Petite enfance.

23. Critères d'attributions des places en Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et composition de la commission municipale

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les critères d'attribution des places en Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant ;
- **APPROUVE** la nouvelle composition de la commission municipale.

24. Evolution des structures Petite Enfance municipales

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTER** les évolutions pour les places régulières, occasionnelles et d'urgence en structures Petite Enfance dès 2021.
- **ADOPTER** l'impact budgétaire de gestion pour optimiser l'offre de garde sur le territoire.

25. Actualisation du règlement intérieur de fonctionnement des structures municipales Petite Enfance

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTER** le nouveau Règlement Intérieur de fonctionnement des structures municipales de la Petite Enfance. Celui-ci entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2021.

26. Subventions 2021 aux associations du secteur Vie scolaire

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame Anne-Sophie JUDALET s'étant absentée pour le vote :

- **ADOPTER** les montants des subventions aux associations du secteur Vie scolaire.

27. Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ADAPEI pour une unité d'enseignement externalisée à l'école élémentaire de Pont Marchand

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention de partenariat avec l'ADAPEI 44 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que ses éventuels avenants.

28. Création de la Maison des associations

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de cette information

29. Attribution de subventions aux associations de retraités

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame Catherine LE TRIONNAIRE s'étant absentée pour le vote :

- **ADOPTER** les propositions d'attribution de subventions pour les associations de retraités.

Départ de Monsieur Stéphane KERMARREC

30. Attribution de subventions aux associations culturelles

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame Marylène JEGO ne prenant pas part au vote :

- **ADOPTÉ** les propositions d'attribution de subventions pour les associations du secteur culturel.

31. Origami – Ecole des musiques : dispositions tarifaires exceptionnelles pour l'année scolaire 2020-2021, dans le contexte de la crise sanitaire en cours

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de remboursement ou non-facturation de la redevance due au titre de l'inscription à l'école des musiques pour 2021,
- **APPROUVE** la proposition de pratiquer un abattement de 20 % sur la réinscription pour l'année scolaire 2021-2022, au bénéfice des élèves ayant pu suivre leurs cours en distanciel au cours de l'année scolaire 2020-2021, dans le contexte des restrictions imposées par la crise sanitaire.
- **PREND ACTE** de la liste des élèves concernés par la mise en œuvre de ces dispositions.

32. Origami – Ecole des musiques : évolution de la composition du Conseil d'établissement

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ELARGIT** la représentation des élèves et des parents d'élèves au sein du Conseil d'établissement de l'école des musiques.

33. Convention de partenariat entre l'association Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé et la ville d'Orvault et modification des tarifs réduits des abonnements à la saison culturelle L'Odysée/La Gobinière

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer annuellement la convention de partenariat entre l'association Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé et la ville d'Orvault,
- **ADOPTÉ** pour la saison culturelle 2021/2022 l'ajout des titulaires de la carte Loisirs et de la carte SRIAS aux bénéficiaires du tarif réduit en vigueur.

34. Attribution de subventions aux associations de coopération internationale

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité pour le Comité de jumelage et par 29 voix POUR et 5 voix CONTRE du groupe « Aimer Orvault » pour Guinée 44, Madame Maryse PIVAUT s'étant absentée pour le vote :

- **ADOPTÉ** les propositions d'attribution de subventions telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus pour les associations de coopération internationale.

35. Convention de partenariat avec l'association Guinée 44 – programme EduKindia 3

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 voix CONTRE du groupe « Aimer Orvault » :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'association Guinée 44 pour la mise en œuvre du programme EduKindia 3.

36. Attribution de subventions aux associations - Secteur Sports

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUET et Mesdames Anne-Sophie JUDALET et Sandrine BRUN ne prenant pas part au vote et Monsieur Yann GUILLON s'étant absenté pour le vote :

- **ATTRIBUE**, pour l'année 2021, les subventions aux associations du secteur sportif.

37. Rétrocession de parcelles au profit de Nantes Métropole – ZAC du Bois Cesbron

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE RETROCEDER** à l'euro symbolique à Nantes Métropole les parcelles suivantes :

BN 120	Le Bois Cesbron	620 m ²
BN 101b	Pièce de devant la porte	2 m ²
BN 103	Pature longue	11 m ²
BN 109d	Le Bois Cesbron	1 m ²
BN 111f	Le Bois Cesbron	1 m ²
BN 112h	Le Bois Cesbron	2 m ²
BN 121u	Le Bois Cesbron	1 m ²

- **DECID D'ACQUERIR** à l'euro symbolique auprès de Nantes Métropole les parcelles suivantes :

BN 113i	Le Bois Cesbron	129 m ²
BN 118n	Le Bois Cesbron	63 m ²
BN 118p	Le Bois Cesbron	229 m ²
BN 122q	Le Bois Cesbron	93 m ²
BN 130k	Le Bois Cesbron	16 m ²
BN 130m	Le Bois Cesbron	19 m ²

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte relatif à ces rétrocessions à l'euro symbolique ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la

régularisation de ces transactions. Il est précisé que les frais d'acte et de géomètre seront pris en charge par Nantes Métropole.

38. Acquisition auprès de l'Association Intercommunale de Maisons de Retraite de la Région Nantaise - parcelle AC 228p rue du Raffineau

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique relatif à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AC 228p située 15 rue du Raffineau, d'une superficie de 429 m² environ, propriété de l'Association Intercommunale de Maisons de Retraite de la Région Nantaise,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation de cette transaction. Il est précisé que les frais d'acte notarié et de géomètre seront pris en charge par la commune d'Orvault.

39. Schéma de coopération et de mutualisation - Avenant convention cadre - Système d'Information Géographique (SIG)

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention du « SIG métropolitain et portail Géonantes ».

40. Convention de partenariat avec le SYDELA - Organisation d'une opération d'autoconsommation collective étendue sur la Zone d'Activité du Bois-Cesbron à Orvault

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame Cyrilane FOUQUET-HENRI s'étant absente pour le vote :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à adhérer au partenariat avec le SYDELA, et Nantes Métropole, pour l'opération d'autoconsommation collective étendue sur la Zone d'Activité du Bois-Cesbron à Orvault (44),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat avec le SYDELA, et ses annexes, telle qu'elle figure ci-dessous, ainsi que toutes les pièces nécessaires à cette adhésion,
- **DEDICE DE VERSER**, conformément à cette convention, une participation de 207 € par an au SYDELA,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour mener à bien ces démarches.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget annexe Energie.

41. Demandes de subventions : travaux de rénovation énergétique

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame Cyrilane FOUQUET-HENRI s'étant absente pour le vote :

- **DECIDE DE SOLLICITER** auprès de tout organisme compétent l'attribution des subventions pour les études et les travaux à l'Odyssee, la Crèche Raguénotte et au Centre Stévin,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour mener à bien ces demandes.

42. Demande de financements : Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia ACTEE 2

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE SOLLICITER** auprès de la SPL Loire Atlantique Développement et de la FNCCR l'attribution des financements relatifs à cet Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour mener à bien ces demandes.

43. Subventions secteur Développement Durable

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions du secteur développement durable comme exposé ci-dessus.

44. Convention pour la mise en place d'un Terrain d'Aventure sur « la friche du Trieux » : Mise à disposition du terrain et soutien financier

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat avec les CEMEA et Atlantique Habitations
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer.

45. Attribution des subventions 2021 - Secteur Commémoration

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions du secteur commémoration.

46. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

La séance est levée

Affiché du : **31 MARS 2021**
Jusqu'au : **31 MAI 2021**

Orvault, le 30 mars 2021

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE